

# INFO SPEHR



## DROITS PARENTAUX ET PALES D'ÉTÉ



### ATTENTION

En juillet 2025, les journées de maladies non utilisées seront monnayées, et ce, en vertu de l'Entente nationale.

Centre de services scolaire	Date du versement
Hauts-Bois-de-l'Outaouais	3 juillet 2025
Hautes-Laurentides	10 juillet 2025

Si vous êtes en congé de maternité, de paternité ou parental et que vous recevez des prestations du RQAP, vous pourriez suspendre celles-ci au moment où le centre de services scolaire vous monnaiera vos journées de maladies et reporter vos prestations à plus tard.

Vous avez un ou  
une collègue qui est  
en congé ?  
  
Svp, transmettez-lui  
cette information !



### Pourquoi ?

Parce que cela sera considéré comme un revenu concurrent, donc vos prestations du RQAP pourraient être coupées.



You désirez plus de renseignements?  
Communiquez avec moi!

*Guy Croteau*  
Responsable Sécurité sociale  
819 623-5030 / 1-800-290-5030, poste 3